

O.V.N.I. : le "retour"

Les revoilà dans le ciel du Midi où, malgré la fréquentation assidue de toute une collection de ces drôles d'objets célestes depuis des lustres, aucune énigme n'a été percée. Une Union européenne de chercheurs vient de se constituer à Villeneuve-Loubet pour le "droit de savoir" dans ce domaine très controversé...

« E.T. » en a bouleversé plus d'un, mais beaucoup prennent encore le parti d'en sourire et de camper sur une ferme position d'incrédulité. Il y a, bien sûr, les incontournables « ne se prononcent pas ». Et puis aussi, il faut bien le dire, un nombre croissant de témoins, de « contactés » et même, aux Etats Unis notamment, « d'abductés ». Autrement dit de personnes enlevées contre leur gré et qui auraient subi des manipulations génétiques et certains implants ! Trois ou quatre décennies d'observations, de recueil minutieux des dépositions de milliers de témoins et quantité de prélèvements sur des traces et vestiges de mystérieux impacts n'ont pas permis de trancher...

Bien malin qui pourrait se prononcer aujourd'hui de façon catégorique sur l'hypothèse extra-terrestre. A moins que, déjà consigné dans les dossiers « secret-défense » des grandes puissances, se trouve un début de réponse qu'il serait très prématuré de divulguer... Tel n'est pas le point de vue d'une toute nouvelle Union européenne de chercheurs (voir encadré) qui vient de naître sur la Côte d'Azur et rassemble un certain nombre de scientifiques. Des personnalités qui émettent un vœu urgent : celui que « l'existence du phénomène OVNI, parce qu'il touche à la défense du territoire, doit être expliquée aux citoyens de tous les pays du monde ». Flash-back sans dramatisation excessive !

Elle n'est pas vieille, la dernière manifestation en date d'un O.V.N.I. dans le ciel de la Côte d'Azur, singulièrement prise depuis une bonne trentaine d'années par des « pilotes » que l'on pourrait croire venus d'une autre dimension. Et qui seraient aptes, semble-t-il, à y retourner en un clin d'oeil...

Cela remonte à la nuit du 9 mars dernier quand quatre témoins ont assisté, à partir du col de Vence, au passage d'une étrange masse triangulaire, éclairée à chaque angle et évoluant pendant environ deux minutes en direction de Coursegoules.

Si l'on compulse les archives régionales, force est de constater que les émules du fameux E.T. — qui ne sont d'ailleurs pas forcément de petite taille et recouverts d'écailles verdâtres — semblent plutôt fascinés par l'exploration de certains sites méditerranéens...

Ce qui les situerait plutôt comme des gens de bon goût et ayant leurs petites habitudes. Même s'il leur arrive de faire quelques « petits » crochets par les Etats-Unis, l'Australie et quelques escapades en Amérique Latine ou la toute proche Belgique, histoire de survoler les autoroutes, sans humer la moindre odeur de friture.

En fait, le mystère que nulle enquête officielle ne semble, à ce jour, avoir réussi à percer, ne date pas d'hier... Des gravures rupestres millénaires ont déjà illus-



Que penser de cette étonnante illustration d'un phénomène OVNI observé dans la soirée du 23 mars 1974 au dessus d'Albosc, dans le Var ?

(Document "Lumières dans la Nuit")

tré ce qui ressemble bien à des visiteurs à allure de cosmonautes. Des gens débarquant de vaisseaux spatiaux à une époque où, en principe, ne volaient que les êtres pourvus d'ailes par la nature.

Pour en revenir à la Côte d'Azur, la chronique d'un certain Pierre Meunier rapporte que, le 16 août 1608, on a observé dans le ciel de Nice une spectaculaire apparition de « chars de feux », des-

cendus au ras des flots de la Baie des Anges, sous les yeux d'une population médusée et pétrifiée. D'autant plus perplexes, d'ailleurs, que certains témoins avaient vu des êtres « recouverts d'habits d'écailles » faire une courte apparition en mer avant de réintégrer leurs engins. Une sorte de trempette médiévale pour des extra terrestres sortis de l'espace temps.

Huit jours plus tard, des engins simi-

laires allaient survoler, cette fois, la ville de Gênes dont la garnison allait tirer pas moins de huit cents coups de canons pour intimider ces intrus tombant du ciel. Mais c'est dans la vieille cité italienne que deux personnes mouraient alors de frayeur...

Aucune réponse et pourtant...

Il n'empêche que, sourire en coin mis à part et en dehors du sens de l'humour qui paraît les inciter à revenir sur notre chère planète... on ne sait toujours « officiellement » rien de ces « visiteurs » et de leurs engins.

Et, pour faire sourire des astronomes, manifestement incrédules dans leur immense majorité, et faire travailler des gendarmes, à qui revient de droit l'inventaire des témoignages et vestiges éventuels, on dispose de toute une gamme de phénomènes bizarres où se côtoient, dans l'espace des vingt à trente dernières années, entre la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, des « lueurs blafardes, des bulles de feu s'abîmant en mer ou allant s'écrouler derrière des montagnes, des triangles phosphorescents, des disques cales étincelant en plein jour et décrits comme tels par des milliers de témoins ».

Réponse des scientifiques dans la plupart de ces cas, qu'ils aient ou non pu enregistrer le phénomène : « N'oublions pas qu'il peut s'agir de ballons sondes, de l'entrée dans l'atmosphère d'une météorite ou des débris de premier étage de quelque cinq mille satellites artificiels qui tournent actuellement autour de la planète. Le tout sans compter les sautées météo, certains rayons de lune qui peuvent apparaître déformés comme ils ne venaient pas de la position réelle de cet astre, les phares d'une voiture arrivant au sommet d'une crête ou bien des petits plaisantins jouant avec les rayons laser peuvent aussi se charger d'une fascinante « animation » sur la route céleste vers laquelle nous ne levons pas assez souvent les yeux... »

Et pourtant, il existe des cas bien précis où l'on n'a pas pu se satisfaire, à l'évidence, de telles explications. Et où des scientifiques eux-mêmes ont dû — momentanément sans doute — déclarer forfait. Sans pouvoir seulement conseiller des témoins, de parfaite bonne foi, de consulter au plus vite un psychologue ! Des cas, par exemple, comme les mystères du champ de Trans-en-Provence ou du bois de Montauroux, jamais résolus depuis plus de vingt ans, malgré les investigations très poussées d'éminents spécialistes...

Enquête
d'André LUCHESI.

Prochain article : de la soucoupe de Trans-en-Provence aux mystères du col de Vence...



Un éventuel et présumé impact d'OVNI au Col de Vence

(Reproduction N.M.)

Pour un "droit de savoir"...

Loin d'être de doux rêveurs utopiques, les membres de l'Union européenne des chercheurs qui vient de se constituer à Villeneuve Loubet... Leur président : le Dr Dominique Cosme, diplômé d'immunologie, de bactériologie et de chimie, lauréat de l'Académie de médecine, est le directeur d'un important laboratoire niçois.

Autour de lui, on trouve un ingénieur physicien de l'Aérospatiale, résidant à Peymeinade, M. Jean-Jacques Marchal, ainsi que son épouse, Anais, géologue, M. Claude Chapeau, ancien collaborateur du C.N.R.S., les écrivains spécialisés Jimmy Guieu et Guy Tarade, auteurs de très nombreux ouvrages, M^{me} Marie-Noëlle Courreau, cadre dans l'industrie pharmaceutique, M. Patrick Langouet, de Saint-Laurent-du-Var, qui a été le témoin direct d'un phénomène, etc...

Leur première démarche a consisté à écrire aux principaux chefs d'Etats ou responsables de très haut niveau pour

« obtenir, après les avoir expurgés, des détails pouvant révéler les performances des systèmes de détection », les informations éventuellement disponibles sur le phénomène OVNI « en raison des implications graves dans de nombreux domaines touchant aussi bien à nos conceptions religieuses qu'à nos sciences et notre organisation sociale... »

« L'Union européenne de chercheurs sollicite aussi l'autorisation de participer à des études de documents, photos, films d'amateurs et militaires, ainsi que de tout fragment matériel, compte rendu d'autopsies ou autres, détenus secrètement et dissimulés, sans justification au public. »

Une missive qui a déjà reçu de premières réponses aimables, mais plutôt laconiques, de M. Philippe Seguin, président de l'Assemblée nationale et du chef adjoint du cabinet du roi des Belges, S.M. Albert II.